Sociologie de l'engagement corporel. Épistémologie d'un champ scientifique riche et varié

Guillaume Routier, Bastien Soulé

▶ **To cite this version:**

Guillaume Routier, Bastien Soulé. Sociologie de l'engagement corporel. Épistémologie d'un champ scientifique riche et varié. Quidu, Matthieu. Les Sciences du sport en mouvement. Tome II : Innovations théoriques en STAPS et implications pratiques en EPS, L'Harmattan, pp.243-262, 2014. hal-02146967

HAL Id: hal-02146967

https://univ-lyon1.hal.science/hal-02146967v1

Submitted on 18 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Sociologie de l'engagement corporel. Épistémologie d'un champ scientifique riche et varié

Guillaume Routier
Bastien Soulé

Référence complète :
Routier, G., & Soulé, B. (2014). Sociologie de l'engagement corporel. Épistémologie d'un champ scientifique riche et varié. In M. Quidu (Éd.), *Les Sciences du sport en mouvement. Tome II : Innovations théoriques en STAPS et implications pratiques en EPS* (p. 243-262). L'Harmattan.

Résumé
La sociologie de l'engagement corporel constitue un champ de recherche riche et varié, fort d'un nombre important d'analyses. Pourtant, l'accumulation de ces savoirs, facilitant dans un premier temps la compréhension du phénomène étudié, conduit aussi inévitablement à des prises de position parfois tranchées de la part de certains chercheurs, brisant ainsi toute croyance en une vérité unique. Ainsi, comme tout autre champ d'investigation sociologique, celui de l'engagement corporel se donne à voir dans sa pluralité et sa complexité. Et c'est parce que les travaux réalisés sur les théories sont rares qu'il est intéressant de s'y attarder. Nous nous proposons ainsi de « remonter » vers les constructions théoriques et paradigmatiques de ces recherches afin d'appréhender et comprendre en détail cette pluralité.

Sociologie de l'engagement corporel. Épistémologie d'un champ scientifique riche et varié

Guillaume Routier
Bastien Soulé

Introduction

En affirmant qu'en matière de science, le chemin est plus important que le but, Chargaff (2006) invite à la réflexion : quel(s) but(s) vise le chercheur inscrit dans une démarche scientifique ? Et quel(s) chemin(s) emprunte-t-il pour y parvenir ? Si la question du (des) but(s) de la science, en général, est ici hors de propos, il est néanmoins possible de rappeler que Granger (1993) en énumère trois : la visée d'une réalité ; l'objectif de décrire et d'expliquer ; le souci des critères de validation. En tant qu'objectif en soi, ce sont ces derniers qui nécessitent un questionnement sur le cheminement, car comme le souligne Berthelot (2003), derrière l'unicité des buts, ces critères admettent une pluralité de moyens. C'est cette pluralité de chemins que nous tentons ici de questionner dans le cadre de la sociologie de l'engagement corporel[1]. Dès lors, c'est à travers un travail d'ordre épistémologique[2], mais aussi ontologique[3], que nous entendons interroger la littérature sociologique portant sur l'engagement corporel ; cherchant ainsi à contribuer au travail de clarification, et peut être de classification, des axes de convergences et divergences au sein des divers programmes de recherches impliqués dans ce champ.

Berthelot (2003, p. 39) précise que le sociologue peut, en amont de sa recherche, s'interroger sur l'architecture logique des diverses approches à l'œuvre en sociologie et sur les conditions de construction des connaissances et d'exercice de la preuve dans un contexte épistémique pluriel. Il peut tenter ainsi de mettre en évidence « les schèmes d'intelligibilité[4] régissant la connaissance du social ». Partant du constat de la pluralité explicative en vigueur au sein de la

[1] Plus largement désignée sous le sceau de la sociologie des activités physiques et/ou sportives à risque, nous privilégions l'usage, plus approprié à nos yeux, du concept d'engagement corporel (Routier & Soulé, 2012).

[2] Dans une acception restreinte du terme, l'épistémologie consiste « à interroger la construction des connaissances sociologiques et leur prétention à la validité » (Berthelot, 2000, p. 8). A l'inverse de Popper (1999) qui défend une épistémologie normative, visant à décrire la science telle qu'elle devrait se faire, il s'agit ici, dans une perspective descriptive ou analytique (Berthelot, 1998, 2000, 2001 ; Boudon, 1990) de cerner la manière dont les chercheurs travaillent. En d'autres termes, mener une réflexion épistémologique comme « connaissance de la connaissance », science telle qu'elle se fait (Boudon, 1992)(Boudon, 1990) ou encore « étude de la construction des savoirs » (Englebert-Lecomte, Fourez, & Mathy, 1997). Plus précisément, l'objet est ici de comprendre *l'intelligence du social* (Berthelot, 1998) dans le cadre strict de la sociologie des « sports à risque ». Il ne saurait donc être question de thématiser normativement la place de cette sociologie (c'est-à-dire dégager des « lois » auxquelles devrait se soumettre ce type de recherche), d'invoquer et prescrire une quelconque catégorisation des travaux, ou encore d'émettre un jugement de valeur à leur égard, mais bien d'en interroger les spécificités, conduisant, de fait, à un pluralisme explicatif *a priori* irréductible.

[3] L'ontologie est ici entendue comme système axiomatique, c'est-à-dire au sens de vérité générale s'imposant d'elle-même comme évidence sans nul besoin de démonstration, à propos des propriétés générales de l'être et de la réalité. Holton (1981) nomme Thêmata ces conceptions ontologiques se présentant le plus souvent sous forme de conceptions invérifiables et implicites dans les divers travaux de recherche.

[4] Berthelot définit un schème comme « une matrice d'opérations de connaissance commune à divers programmes » (2001, p. 498).

sociologie de l'engagement corporel, nous chercherons à comprendre cette diversité, en dégageant des inscriptions paradigmatiques relevées les traits déterminants d'engagements ontologiques et épistémologiques. C'est au prix de ce travail de « vigilance épistémologique » (Hamel, 2008, p. 4) conduisant à « objectiver l'objectivant » (Bourdieu, 2003) en sociologie que nous entendons clarifier quelques tenants et aboutissants liés à la construction même du champ de recherche investigué. Il s'agit alors de s'interroger sur l'architecture logique des diverses approches à l'œuvre dans ce champ et donc de mieux appréhender les conditions de construction des connaissances qui y sont produites.

De la richesse aux rivalités interprétatives du champ de l'engagement corporel

Diversité théorique de l'approche sociologique de l'engagement corporel

Ces vingt dernières années ont été particulièrement productives en études visant à mieux comprendre le phénomène de l'engagement corporel. Plusieurs observateurs de notre contemporanéité sportive soulignent ainsi la radicalisation et la fréquence accrue des expositions sportive au danger (Le Breton, 1991, 2002; Stranger, 1999). Les sociologues cherchant à analyser ce phénomène adoptent généralement une perspective compréhensive et/ou sociétale centrée sur des pratiques décrites comme étant particulièrement accidentogènes (escalade, sports d'eau vive, VTT, activités de glisse, etc.). De nombreuses activités seraient donc pratiquées sous une forme risquée et/ou aventureuse (Corneloup, 1993 ; Irlinger, 1989 ; Le Scanff, 2000 ; Pociello, 1995).

Plus largement, en sociologie, différents programmes, inscrits à l'intérieur d'un schème d'intelligibilité spécifique (Berthelot, 1998), fournissent autant de matrices permettant de donner du sens à la réalité. De même, au sein de la spécialité que constitue la sociologie du sport, plusieurs communautés de recherche observent et interprètent les comportements sportifs d'une manière propre. Ainsi, si la radicalisation et la fréquence accrue des expositions sportives au danger sont fréquemment soulignées, diverses explications sont avancées : recherche de sensations fortes, quête de performance, appel de l'aventure, affirmation identitaire, « déroutinisation » du quotidien, etc. La littérature laisse ainsi apparaître plusieurs manières de penser et construire l'engagement corporel dans une activité sportive dangereuse. Cette diversité intradisciplinaire n'a rien d'étonnant : « elle s'enracine dans des divergences relatives à la définition du sport, aux fondements théoriques et aux indicateurs factuels mobilisés » (Soulé & Corneloup, 2007, pp. 42–43).

Le tableau 1 présente, autour de six manières de penser et construire analytiquement l'engagement dans une pratique sportive dangereuse, une « photographie » du paysage théorique de la sociologie des « sports à risque ». Cet état des lieux n'a pas prétention à l'exhaustivité. Il vise plus modestement à extraire les principales dimensions explicatives et compréhensives proposées dans ce domaine de recherche. Ainsi, la présentation s'organise de manière thématique en fonction de traits caractéristiques communs nous apparaissant pertinents. Si, comme le souligne entre autres Collinet (2007), les auteurs présentant de telles classifications ont généralement tendance à placer en dernier le modèle privilégié et, par conséquent, le moins discuté, il n'en est rien ici.

Tableau 1 : Programmes de recherche sociologique sur l'engagement corporel (références choisies)

Programmes	Développements	Références
Compensatoire & déroutinisant	En situation d'anomie spirituelle la construction identitaire s'individualise. Par une confrontation réelle ou métaphorique à la mort, l'individu cherche alors ses marques : pourquoi vit-il, qui est-il et que vaut-il ? Dans une société prophylactique, l'individu cherche des obstacles pour retrouver une plénitude menacée par une vie sans surprise.	Le Breton (1991, 2002) Mitchell (1983) Lyng (1990, 2009)
Distinctif & dispositionnel	Les profits symboliques associés aux prises de risque volontaires sont importants. La pratique d'un « sport à risque » constitue dès lors un vecteur de positionnement structurant de la distribution sociale des sports. Les sports dangereux constituent également une forme d'expression et d'affirmation virile.	Defrance (1983) Penin (2004 ; 2012)
Critique	Le risque constitue un objet-signe qu'il faut consommer pour faire valoir sa supériorité dans une logique de domination. Les « sports extrêmes » sont l'apanage de certaines catégories sociales et ethniques.	Baudry (1991) Kusz (2004)
Individualiste	Les risques sportifs sont des éléments calculés d'une stratégie de valorisation de soi. Les pratiquants s'engagent pour montrer comment ils se comportent dans l'action, notamment leur aptitude à conserver leur sang-froid et à garder le contrôle de la situation.	Collard (2002)
Interactionnel	Dans la continuité de la perspective individualiste, l'action n'est ici productive que si les événements portent à conséquence, avec pour éventuelle contrepartie de « perdre la face ». Les pratiquants s'observent ainsi mutuellement, engendrant des prises de risque accrues.	Soulé & Corneloup (1998) Wheaton (2004) Booth (2003)
Phénoménologique & sensible	Le « jeu aux limites » procure des émotions qui contribuent à l'adoption de comportements sportifs risqués. Se confronter au danger permet en effet d'assouvir un fort besoin de sensations vertigineuses, de vivre des expériences transcendantes et jubilatoires.	Griffet (1991) Stranger (1999)

Tiré et adapté de Soulé, Routier et Boivert (2009, p. 2)

De quelques rivalités interprétatives

Au sein de cette variété explicative, comme arc-boutés sur leur propre vision, certains auteurs semblent s'interdire de reconnaître le bien-fondé des écrits « adverses ». Les critiques adressées aux représentants de paradigmes concurrents sont en revanche monnaie courante au sein du champ analysé.

Sans s'attaquer directement aux tenants d'une sociologie rationaliste, Le Breton réfute pourtant l'apport de toute approche reposant sur le principe de la recherche de l'intérêt individuel. En effet, « le risque n'est pas toujours une volonté, car, en la matière, l'inconscient est largement mis à contribution » (Le Breton, 1991, p. 14). Ainsi, se confronter de façon réelle ou symbolique à la mort ne peut être appréhendé comme une fin en soi mais seulement comme un moyen de parvenir à quelque chose. Pour Le Breton « la rationalité

occidentale a dépouillé le monde de l'influence des dieux » (Le Breton, 1991, p. 88). Dès lors, toute explication d'ordre métaphysique semble devoir être remise en cause par cette rationalité ambiante. De plus « elle a inventé l'accident, c'est-à-dire l'irruption mortifère d'une série de causalités dont le hasard est le détonateur » (Le Breton, 1991, p. 88). Pour Le Breton, dans sa volonté de saisir ces *anthropo-logiques*, permettant de cerner de tels engagements dans le risque, il ne faut donc pas chercher à faire émerger la cause mais bien le sens que revêt un tel engagement pour l'individu. Dès lors, « il faut se défaire des catégories mentales et affectives qui privilégient l'*ego cogito* et la rationalité » (Le Breton, 1991, p. 54).

Bromberger (1995), Martha (2002), Collard (2002) ou encore Boutroy (2006) pondèrent l'intérêt de la thèse de l'ordalie, chère à Le Breton. Pour le premier « l'"ordalie" moderne, qui prolonge et nourrit certaines surenchères médiatiques, apparaît comme un moyen de conférer, à peu de frais analytiques, une aura de sacré aux prises de risque volontaires » (Bromberger, 1995, p. 313-314). Un dérapage interprétatif, combiné à un manque de données empiriques, est ici montré du doigt (Boutroy, 2006). Si elle note l'existence de motifs relatifs à l'abandon de soi pouvant sous certains aspects rappeler les conduites ordaliques envisagées par le Breton, Martha souligne que « ce type de conduite n'accuse pas directement la société ou la perte de repères qu'elle génère, mais renvoie plutôt à une forme de dépression personnelle et passagère » (2002, p. 65). Il serait par conséquent abusif de généraliser une telle approche, car s'il y a effectivement manque de contrôle total exercé sur ces situations motrices, ce n'est pas pour autant afin de s'en remettre à dieu, mais bien au contraire pour « laisser au sportif la possibilité d'être acteur de son dépassement » (Boutroy, 2006, p. 598). Plus encore, pour Collard, la thèse de l'ordalie n'est pas en phase avec l'attitude responsable des sportifs qui « refusent d'en appeler à la malchance ou au destin inévitable [et ne sont] pas davantage des conquérants de l'inutile succombant naïvement à l'amour du défi » (Collard, 2002, p. 367). Boutroy reconnaît cependant comme Le Breton que réduire toute approche du risque à sa dimension rationnelle et calculée constitue un autre écueil.

Stranger (1999) reproche quant à lui à Lyng (1990) de ne pas aborder le risque sous l'angle des sensations qu'il procure. S'il convient que les loisirs sportifs risqués sont une des caractéristiques contemporaines de nos sociétés, et que les travaux de Lyng (1990)[5] ne sont pas totalement dénués d'intérêt à propos des « propriétés cathartiques de la prise de risque dans le contexte d'incertitude inhérente à la rapidité actuelle de changement social » (Stranger, 1999, p. 265), il n'en reste pas moins que cette approche reste à ses yeux très incomplète. En effet, selon lui, Lyng pèche dans la prise en compte « de manière adéquate des expériences incarnées – du frisson impliqué dans la prise de risque » (Stranger, 1999, p. 265). Pour Stranger, les prises de risque doivent avant tout être appréhendées comme un jeu, à la fois en tant que tel mais aussi en fonction de ce que jouer signifie pour le joueur. De plus, étudier le jeu doit avant tout passer par une attention toute particulière à sa dimension esthétique.

Analysant les travaux de Lyng et Le Breton en miroir des approches de Giddens et Beck, Peretti-Watel (2003) juge lui aussi trop « étroite » la perspective adoptée par Lyng. En effet, là ou Stranger associe le travail de Lyng à celui de Giddens, Peretti-Watel observe une divergence qui a son importance : le sentiment d'aliénation que décrit Lyng « est très similaire au sentiment d'engloutissement évoqué par Giddens, à la différence près que le premier émane de la sphère professionnelle, tandis que le second renvoie plus généralement au "désenchâssement" des systèmes sociaux, dont les systèmes professionnels ne constituent

[5] Travaux auxquels Stranger associe ceux de Giddens (1991).

qu'une petite partie » (Peretti-Watel, 2003 : 132). Dès lors, en quoi l'insatisfaction, liée au vécu quotidien, ne pourrait-elle pas venir de plusieurs sphères et être plus diffuse ? Pour autant, Peretti-Watel juge le travail de Lyng plus défendable que celui de Le Breton, dans la mesure où le premier décrit des *edgeworkers*[6] cherchant à affirmer leur maîtrise de la situation, type d'analyse entrant en concordance avec ce sur quoi Giddens met l'accent : la volonté individuelle de maîtrise présente dans la culture contemporaine du risque. Qui plus est, Peretti-Watel suggère qu'il faut atténuer la distinction entre jeunes et adultes opérée par Le Breton. Sans remettre en question le fait que les premiers se situent sur le pôle de l'incertitude identitaire, alors que les seconds sont concernés par des tensions psychologiques fortes, il insiste sur le fait que ce qui les distingue plus encore tient dans le niveau de ressources matérielles qui, pour les seconds, rend difficile une véritable organisation des prises de risque et entraîne par conséquent des modalités d'engagement différentes.

Enfin, dernier exemple dont nous souhaitons nous faire l'écho ici, Collard (1997) « fustige » des auteurs comme Baudry, Le Breton ou Peretti-Watel en avançant à demi-mot que leurs explications sont tout simplement fausses. Il met ainsi en doute la pertinence des thèses soulignant la passion contemporaine pour les risques, tout comme il réfute la poursuite de « mystérieux profits existentiels ». « A ses yeux, une analyse en termes d'effets cathartiques, de fonctions ordaliques et de rites de passage est intéressante pour comprendre les conduites déviantes ; elle est cependant beaucoup moins adaptée au cas des activités sportives à risque » (Soulé & Corneloup, 2007, p. 94). C'est donc surtout en s'opposant à l'autorité intellectuelle de ces auteurs que Collard expose son propre point de vue.

L'adoption d'une posture intellectuelle ne saurait être reprochée à ces chercheurs. Toutefois, la défense de leur point de vue se mue parfois en dénigrement virulent des tentatives alternatives de compréhension. À tel point que l'on peut se demander quel est le véritable enjeu : l'occupation du terrain intellectuel, ou l'explicitation d'un phénomène complexe, par essence irréductible à une seule dimension théorique ? La progression des connaissances relatives au risque sportif a en tout cas peu à gagner de cette tendance dénonciatrice, qui prive nombre de chercheurs de contributions non moins cruciales que les leurs. Comme l'affirme Lahire, « dans leurs oppositions théoriques les chercheurs en sciences sociales ont toujours partiellement tort de ne pas voir en quoi leurs adversaires ont partiellement raison » (1998, p. 406).

Reste à comprendre pourquoi la majorité des chercheurs cités *supra* privilégie l'inscription intensive au sein d'un paradigme sociologique exclusif. Certes, il existe dans les productions relatives aux « sports à risque » quelques exemples de renvoi constructif à des théories alternatives. Mais, comme au sein de la sociologie du sport en général, les idées et théories associées à des cadres de pensée extérieurs à leur prisme habituel sont souvent, selon Blackshaw (2002), considérées comme des « ennemis ». Pourtant, le débat et la confrontation théorique sont *a priori* salutaires pour permettre l'approfondissement des dites théories : sans débat contradictoire, il n'y a pas de théories (au pluriel) mais une théorie qui cherche à

[6] Il n'existe pas d'équivalent précis au terme *edgeworker* dans la langue française. Cependant, il nous renvoie grossièrement au comportement de ces « preneurs de risque » ou plus exactement à ceux qui se situent en permanence sur le fil, aux limites de ce qui est communément admis comme raisonnable. La notion d'*edgework* est ainsi assimilable à celle d'« l'expérience limite » (Fletcher, 2007). Pourtant, tout en notant le lien et la continuité qui les unit, Lyng établit une distinction entre les deux, précisant que le premier nous renvoie essentiellement à des limites existentielles et le second à des limites normatives. Qui plus est si l'*edgeworker* cherche la limite, il ne la franchit jamais tandis que dans le cas d'une « expérience limite », le franchissement de la frontière normative est quasi-systématique.

s'attribuer le droit, à elle seule, d'expliquer un phénomène. Et comme le défend Passeron (2006) avec vigueur la forme « normale » de l'acquisition de savoirs en sciences sociales vient de la pluralité théorique, et de la concurrence entre ces théories, *a priori* aussi valables les unes que les autres.

Selon Blackshaw (2002), au-delà de la concurrence théorique, les théories établies se « reposent » sur leurs mérites du fait de leur longévité et de leur production heuristique passée. L'enjeu devient alors parfois pour leurs représentants de faire rentrer la « réalité » dans la structure de ces théories, quel que soit le phénomène étudié. Certains sociologues du sport inscrits dans des cadres intellectuels reconnus et/ou dominants semblent ainsi craindre la diversité théorique, préférant se satisfaire de modèles « sûrs » permettant la pratique d'une « bonne » sociologie. Comme le souligne par ailleurs Quidu (2009), certains chercheurs entretiennent ainsi un lien quasi intime avec leur *thêmata*, renforçant ainsi leur attachement à un programme de recherche particulier. Une telle attitude finit cependant par empêcher d'identifier « ce qui est », transformant l'activité de recherche en une présentation détaillée et normative de « ce qui devrait être » (Sage, 1990) suivant l'angle théorique initialement défendu. En d'autres termes, la complexité du phénomène étudié s'en trouve alors réduite de manière à faire tenir l'explication dans le cadre d'une théorie « unifactorielle » (Boudon, 1990).

Il est donc utile à ce niveau de s'interroger sur la manière dont les travaux inscrits dans notre champ de recherche se construisent. Ce qui revient à s'interroger sur les fondements épistémiques et ontologiques de la sociologie de l'engagement corporel.

Schèmes d'intelligibilité et influences programmatiques

Dans le programme épistémique qu'il propose, Berthelot tente de substituer à une approche par « écoles de pensée », ou encore par dichotomies, une approche cherchant à organiser l'espace théorique de la sociologie en divers principes de teneur analytique, en principes « logico-cognitifs, c'est-à-dire des *schèmes d'intelligibilités* gouvernant, en amont l'explication sociologique » (Berthelot, 2000, p. 88). En d'autres termes, il importe selon cet auteur d'analyser les modes de raisonnement, et donc la mise en relation d'éléments divers. Notons qu'en aval du concept de *schème*, Berthelot réinvestit le concept de *programme de recherche* emprunté à Lakatos (1970).

La diversité et la richesse théorique du champ sociologique des « sports à risque » tendent à illustrer qu'il existe différentes manières de construire un objet en sciences sociales. En fonction du prisme adopté, « la lecture d'une même réalité diverge donc assez nettement, pouvant laisser désemparé l'observateur croyant en l'existence d'une vérité unique » (Soulé & Corneloup, 2007, p. 43). Un grand nombre de paradigmes (Kuhn, 1983), de programmes de recherche (Berthelot, 1998, 2000, 2001 ; Lakatos, 1970) ou plus simplement de modèles ou de références théoriques, correspondant notamment à des visions particulières de l'individu en société, se côtoient.

Contrairement à ce que Kuhn (1983) observe à propos des sciences naturelles ou physiques, les paradigmes sociologiques ne se succèdent pas au fil des découvertes (Babbie, 1998) : ils gagnent et perdent en popularité, mais sont rarement abandonnés, et encore moins supplantés par une quelconque « révolution scientifique » [7] . D'abord parce qu'en sciences

[7] Cette absence de « révolution scientifique » incite d'ailleurs Passeron (2006) à affirmer que l'usage du terme paradigme en sociologie est déplacé.

sociales, l'objet est porteur de signification, ce qui a pour corollaire la nécessité d'interprétation et la probabilité de « conflits d'interprétations » (Dumas, 1999). Ensuite, parce que les sciences humaines, ne pouvant pour la plupart recourir à l'expérimentation telle que la pratiquent d'autres sciences, sont condamnées à des spéculations souvent fort audacieuses et fertiles, mais rebelles à la falsification (Duchastel & Laberge, 1999). Dès lors, l'inscription dans un paradigme ou un programme de recherche, qu'elle soit intensive ou modérée, implique inévitablement pour celui qui le mobilise l'acceptation d'un certain nombre de présupposés.

Les différentes approches théoriques de l'engagement sportif risqué ne se caractérisent ainsi pas seulement par leur armature conceptuelle et propositionnelle, c'est-à-dire selon le point de vue porté sur le monde. Elles se définissent aussi par leur soumission à des principes et des valeurs métaphysiques plus ou moins implicites qui constituent les fondements du paradigme et du programme au sein duquel elles s'inscrivent (Berthelot, 2001). Les théories peuvent ainsi être considérées comme des formes d'application, à un domaine particulier de la réalité ou à un objet spécifique, de paradigmes construits indépendamment et antérieurement à elles (Berthelot, 2001). Chaque programme de recherche sociologique fournit une matrice permettant de donner du sens à la réalité, à l'intérieur d'un schème d'intelligibilité spécifique (Berthelot, 1998). La lecture d'une même réalité diverge donc en fonction de l'angle de vue choisi (Lahire, 1998), qui exerce une influence ambivalente sur les analyses produites : il les rend possibles tout en contribuant à les fragiliser, du fait de la réduction méthodologique opérée (Franck, 1999)[8].

Mettre en évidence ces influences programmatiques s'exerçant sur les connaissances produites à propos de l'engagement corporel permet une meilleure compréhension de la pluralité explicative de ce champ. Mais comment organiser des approches théoriques, diverses, en « familles », paradigmes ou programmes ? Cette opération consiste avant tout « à extraire le noyau dur à l'œuvre dans cette construction et à en expliciter les axiomes et les schèmes » (Berthelot, 2001, p. 476) pour mieux comprendre les fondements ontologiques et épistémiques sur lesquels elles s'appuient, mais aussi les origines et sous-entendus des procédures d'analyse spécifiques aux différents travaux formant un champ de recherche.

La diversité explicative relevée permet donc de repérer en quoi les travaux consultés sont l'application à un domaine particulier (la sociologie des « sports à risque ») d'un paradigme ou programme spécifique intervenant nécessairement, selon Morin (1991), dans le processus d'élaboration des théories scientifiques (en contribuant, entre autres, à la formulation des axiomes et concepts fondamentaux).

Selon l'approche épistémique proposée par Berthelot, chaque schème se caractérise par une relation fondamentale « induisant une schématisation déterminée du champ des données considérées » (Berthelot, 2000, p. 314). Pourtant, malgré le principe de réduction systématique appliqué à la construction typologique de ces schèmes, la réalité sociologique du champ de l'engagement corporel nous paraît plus complexe. Si ces schèmes organisent, même grossièrement, des manières de regarder le monde et de l'interroger, les analyses ont

[8] La réduction méthodologique constitue un processus d'abstraction qui conduit de l'objet matériel à l'objet formel, c'est à dire de « l'objet tel qu'il se présente à notre expérience commune » à « l'objet "réduit" dont s'occupe une discipline scientifique » (Franck, 1999, p. 129). Cette abstraction limite ainsi notre accès à la complexité du réel. Dès lors, chaque discipline scientifique, mais aussi chaque théorie « prises isolement laisse échapper une part considérable de l'objet matériel » (*idem*).

transformé cette schématisation en une multitude de programmes de recherches spécifiques dont il est parfois difficile de repérer les fondements. C'est une réalité que Berthelot n'a d'ailleurs pas manqué de repérer, plus généralement, au sein de la sociologie. En effet, parmi ces programmes spécifiques « beaucoup restent à l'état de procédures pratiques non clairement explicitées » (Berthelot, 2000, p. 314). Il devient alors d'autant plus difficile de repérer le(s) schème(s) qui les inspire(nt).

Pourtant, aussi génériques soient-ils, les schèmes d'intelligibilité, occupent une position centrale. Ils induisent une orientation spécifique mais ouverte dans les procédures futures mises en place tout comme ils sous-tendent des principes ontologiques et épistémologiques.

Lecture programmatique du champ de l'engagement corporel

Si l'on suit le principe de l'existence d'une relation logique fondamentale propre à chacun des schèmes d'intelligibilité, il est possible de « cartographier » le champ sociologique de l'engagement corporel. En effet, revendiquant, explicitement ou non, telle ou telle orientation de recherche, chaque scientifique prend d'une certaine manière position envers ou contre certaines conceptions de la réalité et quant aux conditions possibles de sa compréhension.

Ainsi, le travail de Le Breton sur les pratiques sportives à risque, qui s'inscrit plus globalement dans le cadre d'une réflexion sur les conduites à risque, semble de prime abord préférentiellement s'insérer au sein du schème fonctionnel. En effet, ce chercheur met en avant un certain nombre de traits spécifiques aux prises de risque, qu'il explique, en schématisant, soit par un défaut d'intégration (pour les plus jeunes) soit par une trop forte intégration (pour les adultes), ce qui conduit très globalement à un malaise social pouvant être dépassé par des conduites dangereuses.

Le rapport entretenu entre schèmes, paradigmes et théories est complexe et relève finalement de plans différents (Berthelot, 2000). Car « un même schème peut être à l'œuvre dans des théories apparemment opposées. Et, à l'inverse, une même théorie est susceptible d'être interprétée selon des schèmes différents » (Berthelot, 2000, p. 88). C'est le cas de nombreuses théories développées sur l'engagement corporel. En effet, comme toute démarche typologique, partir des schèmes d'intelligibilité comporte un défaut majeur : la nécessité de faire apparaître chaque auteur dans une « case ». Pourtant, dans les faits, plusieurs sociologues ont une appréhension relativement ouverte de l'objet, comme en atteste leur présence dans plusieurs de ces « cases ». Ainsi, Le Breton (1991) et Brohm (1993), dont les analyses sont difficilement conciliables, s'inscrivent tous deux, par certains aspects de leur travail, dans le schème fonctionnel, effectivement à l'œuvre dans plusieurs théories. D'autres comme Wheaton (2003 ; 2004) mobilisent plusieurs schèmes (causal, structural et actanciel). Une même théorie peut ainsi renvoyer à différents schèmes. Ce qui différencie tous ces travaux n'est donc pas en soi le ou les schèmes dans lesquels ils s'insèrent, mais plutôt la manière dont ils les articulent pour développer des analyses originales et proposer leurs théories.

Ainsi, malgré les nombreuses critiques qui lui sont adressées (Boutroy, 2006 ; Bromberger, 1995 ; Martha, 2002 ; Peretti-Watel, 2003), l'approche développée par Le Breton n'en reste pas moins riche. En effet, l'essentiel des recherches menées par Le Breton sur les conduites à risque ou les sports extrêmes s'inscrit dans une socio-anthropologie du corps et des sensations essentiellement construites sur le schème herméneutique. Il conjugue ainsi un questionnement sur le corps et son statut dans notre société avec des réflexions sur les représentations et usages de ce dernier. Il s'agit alors de donner sens à ces pratiques ayant un lien étroit avec la

mort. Le Breton nous plonge dans un univers symbolique au sein duquel les activités sportives extrêmes sont censées apporter des éléments de compréhension du monde qui nous entoure ; les ressources de sens que les pratiquants projettent sur le monde ont ainsi toute leur place. Pour autant, Le Breton ne se cantonne pas aux représentations de l'acteur. Si ses analyses partent d'elles, il s'attache aussi à observer son terrain selon une filiation claire avec l'interactionnisme symbolique insérant de ce fait la question du sens dans les logiques d'action et d'intentionnalité de l'acteur en contexte d'interrelation. De la sorte, les travaux de Le Breton se réfèrent au schème actanciel. Enfin, Le Breton inscrit les logiques d'action et le sens que les individus leur confèrent dans une dynamique fonctionnelle ; la fonction ordalique permettant à l'individu de construire son identité et à la société de se maintenir malgré son incapacité à créer du sens auprès de certains individus du fait de la crise anthropologique que nos sociétés traversent.

Lyng, dans son travail mené sur les *edgeworkers* est souvent comparé à Le Breton ou encore Fletcher ; il considère les loisirs sportifs risqués comme des caractéristiques contemporaines de notre société. En effet, et à l'image de Le Breton, il rejette l'hypothèse selon laquelle les individus sont de véritables « calculateurs de risque » et tente ainsi de faire valoir l'idée que l'*edgework* doit être appréhendé par l'intermédiaire des univers symboliques à la fois des pratiquants (les *edgeworkers*) et de la société dans laquelle ils évoluent. De la sorte Lyng insère son analyse dans un schème de type herméneutique cherchant à mettre à jours le(s) signifiant(s)/signifié(s) de la prise de risque volontaire dans notre société dite prophylactique. Pour mieux cerner ce phénomène il tente alors d'allier à une analyse macrosociologique de type marxiste, une microsociologie de type meadienne (Giulianotti, 2009). Ainsi, l'*edgework* prend sons sens en tant que réponse à l'oppression sociale (en relation avec le capitalisme) caractérisée par « le travail aliéné, les luttes de classe, la sur-socialisation, et l'individualisme radical » (Lyng, 2008, p. 124). Qui plus est, face à ce sentiment d'aliénation et d'engloutissement (essentiellement) professionnel, les pratiquants cherchent à affirmer leur maîtrise de la situation de manière convergente avec la volonté individuelle de maîtrise présente dans la culture contemporaine du risque. On retrouve ainsi parmi les *edgeworkers* des individus issus des classes supérieurs ou moyennes car ces derniers sont les plus à même, financièrement, de pratiquer et sont aussi les plus soumis au processus de rationalisation et de bureaucratisation (les « cols blancs »). Dès lors, dans un contexte d'incertitude inhérent à la rapidité actuelle du changement social, l'intensité de l'engagement apparaît comme riche de propriétés cathartiques à même de permettre une construction identitaire plus localisée et personnalisée. Ainsi, en interprétant le sens des prises de risque volontaires dans leur lien avec l'enfermement des individus dans des rôles professionnels assignés ainsi qu'en intégrant cette dernière à un cadre macrosociologie plus générale de type marxiste, Lyng fait pénétrer son analyse dans la sphère du schème dialectique. Pour autant, en relayant les sports à risque au statut d'activités cathartiques, il prend le « risque » de réintroduire la singularité des réinterprétations sociales par des individualités, ouvrant de la sorte une brèche pour à des interprétations plus actancielles.

À cette étape de notre réflexion, la typologie « schème-matique »[9] proposée par Berthelot montre ses limites, se révélant en partie insatisfaisante[10]. En effet, elle n'épuise pas, loin s'en faut, la diversité et la richesse du champ de l'engagement corporel, et de la sociologie en général. Une des forces du concept de schème est d'offrir, au chercheur soucieux de comprendre la construction des savoirs, des noyaux logiques se constituant comme

[9] Entendue en tant que typologie construite sur la base des schèmes d'intelligibilité.

[10] Selon Grossetti (2007), Berthelot a lui-même progressivement pris conscience des faiblesses et limites de la typologie qu'il avait présentée.

intelligence, sens, raison, explication de relations. Pourtant cette force devient faiblesse, voire handicap pour le sociologue lorsque celui-ci tente de reconstruire le paysage des modes d'intelligibilité en vigueur dans un champ de recherche donné. En effet, reconstruire ce dernier en termes de schèmes conduit inévitablement à reconstruire un ensemble complexe à partir de critères uniques dont la séparation avec d'autres aspects comme les conceptions ontologiques (les Thêmata) n'est pas toujours claire (Grossetti, 2007). Qui plus est, comme le travail réflexif d'ordre épistémique entrepris jusqu'ici tend à le démontrer, la majorité des travaux de recherche menée dans le champ de la sociologie de l'engagement ne se limite pas à une construction unitaire ou duelle de la réalité, mais s'inscrit bel et bien dans une construction plurielle du point de vue des schèmes.

L'existence de sous-entendus épistémiques et ontologiques en concurrence

Au-delà du critère « schème-matique », mettant en exergue à son tour la pluralité interne de différentes approches de l'engagement corporel, un critère d'unité semble tout de même émerger lorsque le lien entre théories, schèmes et modèles ontologiques et épistémiques est réalisé. En effet, chaque théorie s'insère par ailleurs dans un schème d'intelligibilité plus large dont les fondements ontologiques et épistémologiques peuvent être divergents pouvant aller d'un extrême (le monisme radical) à un autre (le relativisme radical) (Berthelot, 2000, 2001, 2002). Ces fondements, également appelés Thêmata (Holton, 1981) se présentent le plus souvent sous forme de conceptions invérifiables et implicites, renvoyant à des oppositions classiques (unité *versus* diversité, simplicité *versus* complexité, harmonie *versus* conflit, etc.) (Quidu, 2009) et constituant de véritables croyances ontologiques qui interviennent nécessairement dans le processus d'élaboration des théories scientifiques (en contribuant, entre autres, à la formulation des axiomes et concepts fondamentaux) (Morin, 1991). On constate alors que dans la majorité des combinaisons « schèmes-matiques » opérées, les principes ontologiques et épistémiques, les thêmata, restent relativement constants. Apportons ici quelques précisions à propos de ces thêmata. Pour Holton (1981) il s'agirait de « conceptions premières de l'être », de « présupposés globalisants sur l'essence des phénomènes » qui permettent d'étayer le travail scientifique en lui donnant un sens (Quidu, 2009). Les thêmata sont « plus souvent défendus implicitement et en nombre relativement restreint » (Quidu, 2009, p. 1) et, comme nous l'avons déjà énoncé, sous forme de couple d'opposition. Ainsi, en défendant son point de vue le chercheur défend souvent inconsciemment la conception qu'il se fait de la réalité ainsi que celle de l'explication qu'il peut en donner.

Il est dès lors pertinent de chercher à comprendre les engagements thématiques sous-jacents à un certain nombre de travaux au sein de notre champ d'investigation. En effet, « on sera bien plus en mesure de rendre compte de la tournure prise par le débat entre adversaires, en ayant à l'esprit certains thêmata, susceptibles d'être défendus avec acharnement, qu'en ne tenant compte que du contenu scientifique et de l'environnement social » (Holton, 1981, p. 29) de production de ces recherches. Un triplet fort intéressant émerge notamment dans la compréhension des divergences de point de vue. Ce triplet d'oppositions pourrait se traduire comme suit : unité/pluralité/complémentarité.

Une philosophie réaliste ?

La manière péjorative dont sont occasionnellement décrits certains travaux inscrits dans des écoles sociologiques « rivales » donne l'impression que certains sociologues adhèrent à une épistémologie « réaliste » ou à un « monisme radical ». Pour simplifier, ce dernier définit un

idéal de scientificité unitaire sur le modèle des sciences de la nature (Berthelot, 2003) consistant à penser que la réalité existe (monisme ontologique), et que les chercheurs doivent partir en quête de la vérité unique censée la décrire (Sugden & Tomlinson, 1999) (monisme épistémique). Ce monisme « affirme, en droit, la réduction de la diversité des points de vue à l'unité d'une théorie objective soumise au contrôle empirique » (Berthelot, 2003, p. 2). Il existerait par conséquent une et une seule bonne façon de rendre compte de la réalité. On déduit logiquement du postulat réaliste que lorsqu'un phénomène semble envisageable de deux manières, l'une des explications est nécessairement fausse (Boudon, 1990). Ce monisme explicatif se transforme parfois en monisme idéologique ou dogmatique, selon lequel une théorie s'arroge le statut de seule théorie scientifique fondée du fait de sa puissance interprétative et de l'extension de son domaine d'application (Berthelot, 2003). Cette tendance à la radicalisation interprétative est cependant, en certains points, légitime car elle permet aux différents programmes ou théories de mettre à l'épreuve de manière intensive leur orientation de recherche. Plus encore, selon Berthelot, elle permet *in fine* de « tenter de réédifier une description globale à partir de leur pôle » (Berthelot, 2002, p. 2), c'est-à-dire de généraliser leur propos en reconstruisant *a posteriori* une description macrosociologique applicable à d'autres champs à partir d'une analyse sociologique plus circonscrite.

Qu'en est-il alors du champ de recherche ici questionné ? Un premier constat peut être fait : parfois, le choix d'un cadre interprétatif semble se définir très tôt après la formulation de la question de départ sans élargissement possible à d'autres théories existantes. En d'autres termes, et en reprenant la terminologie proposée par Franck (1999), la description de l'objet formel précède parfois l'analyse de l'objet matériel. Ce type d'engagement dans la recherche relève parfois de la simple préférence théorique, paradigmatique, voire schématique. Pourtant, à travers le(s) schème(s) privilégié(s), ces approches, faisant l'économie d'une axiomatique, traduisent (et trahissent) des convictions ontologiques et épistémiques fortes selon lesquelles la vérité existe (monisme ontologique) mais parfois aussi selon laquelle une seule explication est en mesure de la traduire (monisme épistémique). Certains travaux critiques, structuralistes ou individualistes du champ de la sociologie de l'engagement corporel semblent être « tombés » dans ce travers.

C'est effectivement en ce sens que Brohm (1993) tend à signifier que la plupart des travaux relevant d'une quelconque rationalité individuelle, tout comme ceux renvoyant à une tendance esthétique, ne sont que des appréciations simplistes de la réalité, dépourvues d'argumentation scientifique et refusant de voir « *l'expansionnisme du discours sportif* qui traduit de fait l'impérialisme de la compétition généralisée » (Brohm, 1993, p. 367). Le caractère idéologique et dogmatique des écrits de Brohm relève d'un monisme radical que l'auteur tend à assumer pleinement. À l'image de l'approche qu'il embrasse, celle de la théorie critique marxiste, le modèle qu'il développe peut pourtant être interprété selon des schèmes d'intelligibilité différents mais relevant de fondements épistémiques et ontologiques identiques. Ainsi, les analyses de Brohm (1993) portant sur l'engagement corporel « extrême », et plus largement sur le sport, interrogent, entre autres, la structuration et les fonctions d'un tel engagement ainsi que la dialectique fondamentale qui en ressort. Dès lors, et sans aller plus loin dans la description de ses travaux, la théorie développée peut être interprétée selon plusieurs schèmes : structural et fonctionnel, au sens de Berthelot (2000, 2001). Quoi qu'il en soit, l'approche critique de Brohm, à travers son inscription fonctionnelle, dialectique et structurale, renvoie à une vision moniste, ontologiquement et épistémologiquement parlant.

Il en va de même pour le travail de Collard (1997, 1998, 2002). En effet, bien que ne s'inscrivant pas dans les mêmes schèmes d'intelligibilité (ou du moins pas dans la même combinaison de schèmes) ce dernier inscrit ses réflexions dans une démarche soutenant les principes du monisme. Dans sa démonstration Collard tente ainsi de réinvestir la notion de risque dans une théorie générale de l'action cherchant à faire le lien entre le décideur (pratiquants) et son environnement en insistant sur l'aspect conscient et mesuré des actes entrepris. En d'autres termes, Collard s'inscrit strictement dans un schème actanciel à tendance programmatique actionniste qui fonde ses représentations du monde dans des dimensions monistes du point de vue ontologique et épistémique. Ce dernier semble ainsi soumettre ses analyses à une conception uniciste de l'existence du réel ainsi que des explications qu'il est possible d'en donner.

Cette courte analyse illustre le fait que le champ de la sociologie de l'engagement corporel est en partie parcouru par des perspectives d'analyse radicales du point de vue épistémique et ontologique décrivant de fait une forme de « philosophie réaliste » du monde. Bien que nous nous inscrivions dans un univers épistémique radicalement différent, nous sommes intimement convaincus que ces contributions sont utiles dans la compréhension de l'objet, complexe par essence.

Le perspectivisme : un horizon épistémique et ontologique largement partagé

Cette tendance au réalisme ne doit pas occulter le fait que l'« épistémologie du point de vue » constitue un horizon désormais davantage partagé. Cette épistémologie interprétative part du postulat que la perception et la compréhension d'un phénomène sont à la fois déterminées et limitées par la théorie (Blackshaw, 2002). Les énoncés produits ne constituent dès lors rien de plus que des « pans de vérité ». La pensée « épistémologiquement correcte » déduit généralement de ce perspectivisme qu'un seul regard théoriquement fondé peut être adopté par le chercheur. Pour justifier cette prise de position orthodoxe, une interprétation conflictuelle de la notion d'incommensurabilité de Kuhn (1972) est faite : les adeptes de paradigmes concurrents ne peuvent s'entendre, car ils exercent dans des mondes divergents et voient les choses différemment, même en regardant du même point et dans la même direction. Ils engagent ainsi des ontologies différentes entre lesquelles il est impossible de trancher.

Dans ce contexte perspectiviste, « toute théorie n'est qu'une construction plus ou moins précaire, élaborée dans un contexte donné, par des agents donnés, en vue d'objectifs donnés, sans espoir d'atteindre une valeur universelle autre qu'illusoire » (Berthelot, 2003, p. 2). De manière cohérente avec cette épistémologie du point de vue, la bonne pratique sociologique est habituellement décrite comme consistant à choisir le paradigme, ou le programme, paraissant le plus approprié au phénomène étudié. La connaissance des diverses entrées théoriques disponibles constitue dès lors un préalable incontournable. Une telle ouverture permet, en fonction de la question de recherche, de choisir un cadre théorique pertinent. C'est donc une épistémologie des domaines de validité (Corcuff, 1995) qui se dessine, soulignant la « validité locale » des théories sociologiques. Nous l'évoquions *supra*, a *priori*, le choix d'un cadre interprétatif ne devrait donc pas précéder la formulation de la question de départ, car les paradigmes ou programmes ne fournissent pas des armatures conceptuelles « tout-terrain » : ils se révèlent plus ou moins utiles ou judicieux, comme peuvent l'être des conseils (Boudon, 1990). Quoi qu'il en soit, cette position perspectiviste, contextualiste radicale dirait Berthelot (2003), « nourrit […] divers programmes sociologiques et continue d'exercer un pouvoir de fascination sur de nombreux chercheurs » (Berthelot, 2003, p. 2). C'est notamment le cas, selon ce dernier, de la phénoménologie, de l'interactionnisme symbolique et de

l'ethnométhodologie qui produisent tout trois des recherches basées sur des visions ouvertes et plurielles du monde.

Nous pouvons prendre comme exemple les travaux de Penin (2004, 2006). Constatant que certaines pratiques « échappent » au phénomène de féminisation observé dans de nombreuses APS, Penin cherche à mieux comprendre la distribution sexuelle des « sports à risque » qui, selon lui, restent des sports d'hommes, supports de « domination virile » plus que de « domination masculine » (Penin, 2006). Une telle analyse s'inscrit dans le schème structural, et plus précisément dans un programme de recherche par homologies structurales. Il met en évidence la façon dont ces activités sportives sont, chez les femmes, de parfaits exemples de « féminisation différenciée » (Louveau, 1986), inscrite dans des modes de socialisation masculine (sans pour autant les inscrire dans une masculinité exacerbée). En s'inscrivant de la sorte dans le schème structural, Penin a fait le choix d'approfondir une orientation de recherche précise et particulière. S'inscrire, même intensément, dans un schème, voir une théorie précise ne signifie en rien être hermétique aux autres analyses possibles. L'étude approfondie de quelques-uns de ses écrits ne révélant aucune opposition virulente envers d'autres possibles épistémiques, il semble que Penin se situe dans un positionnement de type perspectiviste.

Ce qui caractérise cette option, en comparaison de la perspective réaliste, c'est son inscription dans une démarche épistémique et ontologique plurielle : face à des réalités multiples, nous trouvons logiquement des modes d'intelligibilités multiples. Dès S'il est nécessaire de sortir de l'unicisme et même de dépasser le dualisme pour aller vers le pluralisme, c'est parce que fondamentalement, il existe plus de deux schèmes d'intelligibilité du réel.

Complexité et multuréférentialité

Comme le suggèrent les orientations perspectivistes, la vérité peut être multiple (Boudon, 1990). On rencontre en effet des situations dans lesquelles des points de vue non convergents correspondent chacun à une vérité. L'épistémologie constructiviste quant à elle s'oppose à cette épistémologie de la dissociation. Il existe de multiples manières de justifier le recours à la combinaison paradigmatique, à commencer par la réponse qu'elle apporte au fractionnement du processus de compréhension (Duchastel & Laberge, 1999). Uhl (2003) présente le pluralisme explicatif (et le complémentarisme épistémologique) comme des passages obligés pour qui souhaite ne pas amoindrir la capacité heuristique et les apports cognitifs de la sociologie du sport. Blackshaw (2002) se prononce de même pour la combinaison des idées provenant d'un corps de théories sociologiques fortement différencié. À ses yeux, l'interprétation approfondie ne peut être atteinte que lorsque le monde est lu de différentes perspectives, sans quoi le chercheur risque de tomber dans le dogmatisme (Duret, 2001).

Dans une optique modérée, le chercheur peut s'inscrire au sein d'un paradigme, puis réaliser des emprunts occasionnels aux schèmes d'intelligibilité voisins, à l'étape de la discussion par exemple, en proposant des perspectives explicatives empruntées à d'autres paradigmes. On peut cependant aller plus loin, en tentant d'articuler plusieurs paradigmes pour développer une compréhension affinée de l'objet. La façon dont la notion d'incommensurabilité est généralement mobilisée condamne cette orientation (cf. *supra*), fournissant un argument de poids aux partisans d'un perspectivisme exclusif. En sciences sociales, la tradition unitaire fait en effet passer le pluriel pour une dégradation de l'unité. Pourtant, à l'illusion pluraliste, on peut aisément opposer le fantasme unitaire d'une science ramenée à un espace à deux

dimensions : la logique et l'expérience (Berthelot, 1998) [11]. Le complémentarisme de Devereux a ainsi souvent été taxé d'éclectisme, avec toutes les nuances péjoratives (désinvolture, superficialité) induites par ce terme (Ardoino, 2002). Pourtant, incommensurabilité ne signifie ni incompatibilité ni incomparabilité (Bernstein, 1991). Kuhn le précise lui-même : « en appliquant le terme incommensurabilité aux théories, j'ai seulement souhaité insister sur le fait qu'il n'y avait pas de langage commun à l'intérieur duquel plusieurs d'entre elles pouvaient être pleinement exprimées et à l'appui duquel une comparaison point par point entre elles pouvait être entreprise » (Kuhn, 1983, p. 191).

C'est donc la possibilité de croiser plutôt qu'opposer les explications théoriques qui est en jeu. Le constructivisme théorique souligne qu'en présence d'une réalité assimilée à un processus en construction permanente, les modèles d'analyse doivent dépasser les dichotomies traditionnelles et s'articuler pour tenter de rendre la réalité intelligible (Ansart, 1999). Les « nouvelles sociologies » (Corcuff, 1995 ; Lahire, 2002) ont ainsi pris leurs distances avec les oppositions théoriques classiques, en s'inscrivant dans un jeu de rapprochement entre « structures et interactions ». En faisant dialoguer des paradigmes habituellement mis dos-à-dos, elles soulignent les articulations envisageables entre différents cadres de pensée.

Comme le remarquent Soulé et Corneloup (2007) de plus en plus d'ouvrages de sociologie du sport (Corneloup, 2002 ; Duret, 2001) proposent des pistes concluantes de distanciation en mettant en parallèle la diffusion de connaissances sur les pratiques sportives et les cadres théoriques à partir desquels ce savoir sociologique a été élaboré. Ils permettent ainsi de dépasser la croyance en une objectivité des savoirs produits, mais aussi de dépasser l'illusion unitaire et totalisante de la sociologie. Dans le domaine particulier de la sociologie de l'engagement corporel, divers travaux tendent ainsi à circuler relativement librement d'un schème à l'autre, d'une théorie à l'autre pour développer une connaissance complexe du phénomène étudié. Nous pensons ici, entre autres, aux analyses de Le Breton. Engagé dans une analyse des faits multiréférencée, ce dernier fait appel à plusieurs schèmes d'intelligibilité pour rendre compte du phénomène de l'engagement corporel risqué, entre schèmes fonctionnel, actanciel et herméneutique.

En fait, cette multi-focalité de l'approche socio-anthropologique de Le Breton par rapport la typologie de Berthelot met en évidence ce qu'est aujourd'hui le visage de la sociologie de l'engagement corporel. À savoir, un point de vue intermédiaire entre deux positions radicales que sont le réalisme et le relativisme. Dès lors, les oppositions épistémiques et ontologiques éclatent pour laisser place à un positionnement intermédiaire acceptant l'idée d'un monisme ontologique compatible avec l'idée d'un pluralisme épistémologique. En d'autres termes, il semble aujourd'hui envisageable de construire une pensée scientifiquement pertinente et féconde sur les bases d'une croyance[12] en l'unicité de la réalité combinée avec l'idée d'une pluralité explicative. Et c'est sur ce point que notre approche « non réductionniste » tend à se construire (Routier, 2011 ; Routier & Soulé, 2012 ; 2010 ; Soulé, Routier & Boivert, 2009).

Conclusion et perspectives

Que des chercheurs rendent manifestes leurs préférences nous paraît salutaire pour comprendre la manière dont ils agencent les éléments du monde social. Du reste, les

[11] Cité par Uhl (2003).

[12] Entendu comme « certitude plus ou moins grande par laquelle l'esprit admet la vérité ou la réalité de quelque chose » (CNRT, disponible à http://www.cnrtl.fr/definition/croyance, consulté le 20 juillet 2010).

difficultés rencontrées pour reconstruire ces dernières tendent à prouver que les chapelles ne sont pas si fermement cloisonnées. Nombre de recherches font en effet appel à différents modèles et théories pour expliquer et comprendre le phénomène étudié. C'est sans doute pour ces raisons que divers travaux apparaissent, de fait, dans plusieurs « cases », semblant irréductibles à un seul schème. En effet, le rapport entre schèmes et théories s'avère complexe et il est difficile, voire illusoire de reconstruire l'intégralité du processus de construction épistémique et ontologique du champ à partir des modèles développés ou réempruntés par chaque chercheur.

Dans ce contexte épistémique pluriel, il convient donc pour chaque chercheur de trouver sa place. En la matière « il est probablement vain de chercher à se « purger » de ses thêmata dans l'idée d'améliorer ses qualités d'homme de science. Cela dit, l'examen conscient des avantages éventuels de thêmata opposés à ceux que l'on a choisis pourrait être salutaire » (Holton, 1981, p. 45).

En présence d'un objet complexe renvoyant à des causalités multiples, l'abstraction inhérente à chaque traitement paradigmatique présente le risque de ne nous éloigner d'une connaissance éclairée de cet objet. Selon l'épistémologie complémentariste, plus on s'obstine à modéliser l'objet étudié en privilégiant un seul cadre de référence, plus on le déforme et plus on s'écarte de lui. Dit plus simplement, toute étude trop poussée d'un phénomène le détruit (Devereux, 1985), car la recherche trop obstinément attachée à un cadre de référence unique « escamote » ce qu'elle cherche à expliquer trop bien : toute explication à outrance devient alors tautologique. La pluralité des approches n'aide donc pas seulement à relativiser chaque perspective théorique mais contribue à faire en sorte que l'objet soit moins appauvri, moins réduit, moins maltraité (Ardoino, 1998).

Références

Ardoino, J. (1998). La complexité en tant que multidimensionnalité supposée des objets, ou en tant que multiréférentialité explicite des regards qui les inventent. *Le sociographe* (Hors série n° 3).

Babbie, E. R. (1998). *The Practice of Social Research* (13th ed.). Belmont : Wadsworth Publishing.

Baudry, P. (1991). *Le Corps extrême : approche sociologique des conduites à risque*. Editions L'Harmattan.

Berthelot, J.-M. (2000). *Sociologie : épistémologie d'une discipline textes fondamentaux*. Bruxelles : De Boeck université.

Berthelot, J.-M. (1998). L'intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie. Paris : P.U.F.

Berthelot, J.-M. (2001a). *Épistémologie des sciences sociales*. Paris : Presses universitaires de France.

Berthelot, J.-M. (2001b). *La construction de la sociologie* (5e édition.). Paris : Presses universitaires de France.

Berthelot, J.-M. (2003). Plaidoyer pour un pluralisme sous contraintes. *Revue Européenne des Sciences Sociales*, *XLI*(126), 35–49.

Blackshaw, T. (2002). The Sociology of Sport Reassessed in Light of the Phenomenon of Zygmunt Bauman. *International Review for the Sociology of Sport*, *37*(2), 199–217. doi:10.1177/1012690202037002005

Boudon, R. (1992). *L'Art de se persuader : des idées douteuses, fragiles ou fausses*. Éd. du Seuil.
Bourdieu, P. (2003). L'objectivation participante. *Actes de la recherche en sciences sociales*, *150*(1), 43–58. doi:10.3406/arss.2003.2770
Boutroy, É. (2006). Cultiver le danger dans l'alpinisme himalayen. *Ethnologie française, Vol. 36*(4), 591–601. doi:10.3917/ethn.064.0591
Bromberger, C., Hayot, A., & Mariottini, J.-M. (1995). *Le match de football : Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Editions MSH.
Chargaff, E. (2006). *Le feu d'Héraclite : scènes d'une vie devant la nature*. Paris : Viviane Hamy.
Collard, L. (2002). Le risque calculé dans le défi sportif. *L'Année sociologique*, *52*(2), 351. doi:10.3917/anso.022.0351
Collinet, P. T. et C. (2007). L'utilisation des savoirs scientifiques par les enseignants d'EPS. *Terrains & travaux*, *n° 12*(1), 118–137.
Corneloup, J. (1993). Les nouvelles formes de sociabilité en escalade, Actes du colloque Sport, relations sociales et action collective (pp. 199-210). Talence : MSHA.
Duchastel, J., & Laberge, D. (1999). La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire. *Sociologie et sociétés*, *31*(1), 63. doi:10.7202/001205ar
Englebert-Lecomte, V., Fourez, G., & Mathy, P. (1997). *Nos savoirs sur nos savoirs. Un lexique d'épistémologie pour l'enseignement*. De Boeck.
Fletcher, R. (Ed.). (2007). *Beyond Resistance: The Future of Freedom*. Nova Science Pub Inc.
Franck, R. (1999). La pluralité des disciplines, l'unité du savoir et les connaissances ordinaires. *Sociologie et sociétés*, *31*(1), 129. doi:10.7202/001263ar
Giddens, A. (1991). *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age* (1st ed.). Stanford University Press.
Giulianotti, R. (2009, December 1). Risk and sport : an analysis of sociological theories and research agendas. *Sociology of Sport Journal.* Article. Retrieved January 10, 2013, from http://hk.humankinetics.com/SSJ/toc.cfm?iss=1817
Granger, G. G. (1993). *La science et les sciences*. Paris : Presses Universitaires de France.
Griffet, J. (n.d.). *Aventures marines : Images et pratiques*. Editions L'Harmattan.
Grossetti, M. (2007). A propos de l'intelligence du social : du pluralisme explicatif au pluralisme épistémologique. Retrieved from http://w3.cers.univ-tlse2.fr/resumes/Textes%20JMB%20mis%20en%20ligne/M.%20Grossetti.doc
Hamel, J. (2008). Qu'est-ce que l'objectivation participante ? Pierre Bourdieu et les problèmes méthodologiques de l'objectivation en sociologie. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, (3). Retrieved from http://socio-logos.revues.org/1482
Holton. (1981). *L'imagination scientifique*. Gallimard.
Kuhn, T.-S. (1983). *La structure des révolutions scientifiques*. Flammarion.
Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel : Les ressorts de l'action*. Armand Colin.
Le Breton, D. (1991). *Passions du risque*. Métailié.
Le Breton, D. (2002). *Conduites à risque*. Presses Universitaires de France.
Le Scanff, C. (2000). *Les Aventuriers de l'extrême*. Calmann-Lévy.
Lyng, S. (1990). A social psychological analysis of volontary risk taking. *American Journal of Sociology,*, *95*(4), 851–866.
Lyng, S. (2009). Edgework, Risk, and Uncertainty. In J. O. Z. S. R. Fellow (Ed.), *Social Theories of Risk and Uncertainty* (pp. 106–137). Blackwell Publishing Ltd. Retrieved from http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/9781444301489.ch5/summary
Martha, C. (2002). Étude du sens des conduites à risque actuelles. *Sociétés*, *77*(3), 55. doi:10.3917/soc.077.0055

Mitchell, R. G. (1983). *Mountain Experience: The Psychology and Sociology of Adventure*. University of Chicago Press.
Morin, E. (1991). *La Méthode, tome 4 : Les Idées*. Paris: Seuil.
Passeron, J.-C. (2006). *Le raisonnement sociologique : un espace non poppérien de l'argumentation* (Nouvelle édition revue et augmentée.). Paris : A. Michel.
Penin, N. (2012). *Les sports à risque : sociologie du risque, de l'engagement et du genre*. Arras : Artois Presses Université.
Peretti-Watel, P. (2003). Interprétation et quantification des prises de risque délibérées. *Cahiers internationaux de sociologie*, *114*(1), 125. doi:10.3917/cis.114.0125
Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*. Paris: Presses universitaires de France.
Quidu, M. (2009). Les thêmata dans la recherche en STAPS : motivations et modalités d'intervention. *Staps*, *n° 84*(2), 7–25. doi:10.3917/sta.084.0007
Routier, G., & Soulé, B. (2012). L'engagement corporel : une alternative au concept polythétique de « sports à risque » en sciences sociales. *Science & Motricité*, (77), 61–71. doi:10.1051/sm/2012012
Soulé, B., & Corneloup, J. (2007). *Sociologie de l'engagement corporel : risques sportifs et pratiques "extrêmes" dans la société contemporaine*. Paris : Armand Colin.
Soulé, B., Routier, G., & Boivert, H. (2009). L'acceptation du danger par les navigateurs hauturiers. (J.-P. Delchambre, ed.) *Recherches sociologiques et anthropologiques*, (40-1), 131–147. doi:10.4000/rsa.301
Stranger, M. (1999). The aesthetics of risk. A study of surfinf. *International Review for the Sociology of Sport*, *34*(3), 265–276. doi:10.1177/101269099034003003
Wheaton, B. (2004). *Understanding Lifestyle Sport: Consumption, Identity and Difference*. Routledge.